



BISSONNETTE FORTIN GIROUX

Cabinet d'avocats, s.a.

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

Saint-Jérôme, le 4 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Notre référence : 3070-0342

**Objet : Renseignements de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« ACIG »)
relatifs à la préparation du calendrier de l'audience dans le dossier de la Régie R-3809-
2012 (Phase 2)**

Chère Consœur,

La présente a pour but de vous transmettre les informations qui suivent en préparation du calendrier de l'audience dans le dossier cité en rubrique.

L'ACIG estime, pour sa part, que le temps requis pour l'adoption de la preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve sera d'une heure maximum.

De plus, l'ACIG n'aura qu'un seul panel de témoins composé de M. Yves Séguin, Trésorier de l'ACIG, et de M. Bernard Otis, Analyste de l'ACIG.

L'ACIG tient également à se réserver quinze minutes pour contre-interroger les témoins de Gaz Métro. L'ACIG ne contre-interrogera pas les témoins des intervenants.

Finalement, l'ACIG prévoit faire une argumentation orale d'un maximum d'une heure dans le cadre de cette audience.



Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, l'expression de nos salutations cordiales.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A.



GUY SARAULT

GS/jk

- c.c. :
- ACIG - a/s Shahrzad Rhabar
 - ACIG – a/s Darlene Prokop et Ghislaine Carrière
 - Gaz Métro - a/s: Me Vincent Regnault et Affaires réglementaires
 - Bernard Otis
 - Yves Séguin
 - FCEI – a/s Me André Turmel
 - GRAME – a/s Me Geneviève Paquet
 - OC – a/s Me Éric David
 - ROEÉ – a/s Me Franklin S. Gertler
 - RNCREQ – a/s Me Annie Gariépy
 - S.É./ AQLPA – a/s Me Dominique Neuman
 - TCE – a/s Me Pierre Grenier
 - TCPL – a/s Me Pierre Grenier
 - UC – Me Hélène Sicard
 - UMQ – Me Steve Cadrin

